VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double et Cinq Lots,

Au coin des rues Annonciation et Peniston.

Jeudi, le 29 Septembre 1904,

A MIDI.

Succession de Mme John Maher.

No 74 055—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 906 rue Perdido—JEUDI, le 29 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre lui donné et signé le 25 août 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, je procéderai de vendre et l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1—Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet numéro cent cinquante deux, borné par les rues Peniston, Annonciation, Général Taylor et Laurel, désignés comme lots Nos quatorze et quinze sur un plan de Jacksberg St Joseph, déposé de l'étude de feu James G. Graham notaire, comme le plan No 140; lesdits lots sont contigus et mesurant chacun vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double, couvert en ardoises, contenant 2 chambres, hangar, citerne et grande cour, etc., de chaque côté et connu comme 3811-3813 rue Annonciation.

2—Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, etc., et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district, etc., que et contigu à la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No sette sur ledit plan du Jacksberg St Joseph, et mesurant vingt-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

3—Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le même district comme et contigu à la propriété ci-dessus, désigné comme lot No 17 sur ledit plan du Jacksberg St Joseph, et formant l'encoignure des rues Annonciation et Peniston et mesurant vingt-neuf pieds et quatre lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur et façade de cent dix pieds entre lignes parallèles.

4—Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le même district et îlet comme et contigu à la propriété ci-dessus, nouvellement décrite, désigné comme lot No dix huit et mesurant trente deux pieds quatre pouces de face à la rue Peniston sur une profondeur de cent seize pieds dix pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Laurel et cent seize pieds onze pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Annonciation.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, le balance payable en un, en deux ans avec billets et hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec toutes les clauses et conditions de coutume.

L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant E. Rouen, notaire et assumer les taxes de 1904 en plus et au-dessus du prix de la vente. Un dépôt comptant de 200.00 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur 906 rue Perdido.
Hon. Frank McGloin avocat.
24e août—28—sept 4 11 18 25 28 29

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Bon Cottage Double en Bois.

834 et 834 rue Espagne,

Entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Succession de Andrew R. Lessing.

No 74 102—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 29 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 août 1904 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de ladite Cour, Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Craps (maintenant Bourgogne), Grande Hommes (maintenant Dauphine) et Mandeville, et mesurant 31 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Espagne sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes étant une portion du lot original 218 et commençant à une distance de 28 pieds 2 pouces de l'encoignure du dit lot original de terre duquel ce morceau forme une partie, mesurant 60 pieds de face sur chacune des rues Espagne et Craps. Les améliorations comprennent un cottage double à un étage en bois avec mansarde désigné par les Nos 832 et 834 rue Espagne contenant de chaque côté 4 chambres, cabinet, citerne etc., dans un bon voisinage et qui se louera toujours bien.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 ou 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèques spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec pacte de non aliénando, toutes les clauses usuelles deécritures, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour faciliter la collection des billets la propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1904; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Maurice W. Walton notaire aux frais de l'acquéreur.

Salomon Wolff, avocat.
24e août—28—sept 4 11 18 25 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Alexis Ribot vs Aug. Hanse.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 18,426. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux, coin des rues Chartres et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 5 septembre 1904, à 11 heures A. M., Le contenu d'une buvette, consistant en vins assortis et liqueurs, verreries, pendule, comptoire et étagères, tables, chaises, aussi un Cash Register, neuf. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'instantané enregistré en mon bureau. Conditions Comptant. CHAS. J. R. KENNEDY, Constable.
Benjamin Pombo Esq., avocat pour le plaignant.
26 août—26—sept 1 5

VENTES A L'ENCAN

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété du Quatrième District

Succession de Catherine Dunlap veuve de James Finnan ou Fannan.

No 74 059—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 820, rue Common—JEUDI, le 15 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans un ordre de Cour signé le 10 août 1904, de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. George H. Lizard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir—

Onze (11) lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet No 427, bornés par les rues Première, Seconde, Roman et Prieur, désignés comme lots Nos un à neuf et dix neuf à vingt. Les lots un à neuf mesurant communément, lot No 1 formant l'encoignure des rues Première et Roman, et ayant 30 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue Première, le lot neuf formant l'encoignure des rues Première et Prieur et ayant 30 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue Première, lots deux à huit, ayant chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Première sur une profondeur de 111 pieds 6 pouces, entre lignes égales et parallèles. Le lot No 19 est un "key lot" et mesurant 30 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 138 pieds 3 pouces 6 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 20 mesurant 30 pieds de face à la rue Prieur sur 138 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur.

Aussi, la résidence No 2415 rue Howard, à 10 heures a. m. même date un lot de meubles d'après l'inventaire en l'étude de Fred Dubel notaire.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumant les taxes de 1904 sur la propriété foncière et faisant un dépôt comptant de 20 pour cent avec l'encanteur, et l'acte de vente pardevant Fred. Dubel, Sr. notaire, aux frais de l'acquéreur.

F. Dubel, Jr. avocat.
14 août—14 21 28—sept 4 11 15

Morgan & Pedersen

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE,

No 916 Rue Troisième

A L'ENCAN

Succession de Edmond Hayden Sr.

No 72 896—Division E—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, Hon. W. B. Sommerville, présidant, ledit ordre daté et signé le 16 août 1904, adressé à Wm. J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 20 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro 113 borné par les rues Troisième, Quatrième, Lesseps et Constance et mesurant vingt neuf (29) pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

No 916 rue Troisième, les améliorations consistant d'un joli cottage simple avec dépendances à deux étages dans le fond et contenant quatre chambres au premier étage et deux chambres en haut, galeries sur la façade et le côté. La maison se trouve à l'intérieur d'une barrière en fer, et dans la cour est un hangar, citerne etc., d'après le plan.

Eaux, gaz, pompe et un surrey.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour les actes de vente pardevant Robert J. Maurer notaire. L'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

WILL J. MORGAN, Encanteur,
331 rue Carondelet.
A. J. Peters, James Wilkinson avocats.
21 août—21 28—sept 4 11 18 19 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. J. Verhalen & Bro. vs Wm. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 187—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Wm. J. Johnson (ou William Johnson) dans et en la procédure intitulée F. Rivers Richardson versus William Johnson, No 72,039 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans laquel il prie pour la nullité du jugement dans a procès exécuteire rendu le 11 novembre 1903 et réclame la possession de toute la propriété vendue sous ledit procès-exécutoire et les produits et revenus de ladite propriété et aussi quel que soit l'intérêt dudit Wm. J. Johnson (ou William Johnson) pourrait avoir dans la propriété décrite dans en pétition enregistrée dans ledit procès le 18 juillet 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Edw. P. Kiefnert avocat pour les plaignants.
2 sept—2 3 9 10 23 30—oct 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos Municipaux 427 et 429 rue Troisième entre Rousseau et Tchoupitoulas.

Leonie Spiro vs Mme Mary Buse, femme de William C. Buse, et ledit William C. Buse son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 005—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, Rousseau et Tchoupitoulas, désigné comme lot No Deux, et mesurant vingt neuf pieds dix pouces de face à la rue Troisième sur quatre vingt seize pieds sept pouces et six lignes de profondeur et trente pieds un pouce de largeur dans le fond, borné dans le fond par une allée ouvrant rue Rousseau trois pieds sept pouces et deux lignes de largeur, comme audit lot et à d'autres, le tout d'après le plan fait par L. J. Frémaux assistant voyer de ville, date le 22 octobre 1870, annexé à un acte passé pardevant A. Hero Jr notaire en cette ville daté le 19 octobre 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions—

1. Comptant pour payer la réclamation du plaignant, disons la somme de $175 avec 8 pour cent par an d'intérêt du 16 septembre 1902 jusqu'au paiement, ensemble avec 10 pour cent sur ledit montant du principal et de l'intérêt pour honoraires d'avocat et les frais et dépens du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur ladite propriété.

2. L'acquéreur devant assumer (au montant de son enchère) le paiement d'un billet pour $175 daté le 16 septembre 1904, payable deux ans après en date et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, payable annuellement de sa date jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété, d'après l'acte pardevant Ben Ory notaire le 16 septembre 1902, enregistré dans le livre du Bureau des hypothèques 722, folio 791.

3. Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a.

Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.
5 août—5 6 12 19 26—sept 2 6

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Patrick Bannon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 72 837—Division A—Attendu que Frank Zengel administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Patrick Bannon, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.
Cunningham & Cunningham, avocats.
27 août—27 31—sept 5

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JEUDI 15 SEPTEMBRE 1904, à 11 heures a. m.

Au No 2712 rue de Chartres

Un de monture de quinze chevaux de harnachements de selles ameublements de chambre à coucher, etc. Aussi une montre et or 2 coffres pour outils et leurs contenus et une paire de lunettes.

Dans la succession de Andrew Rostrup.

No 72 313—Cour Civile de District, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Il sera vendu en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, agissant pour l'Hon. Fred D. King, Division B maintenant absent en congé, daté et signé le 30 août 1904, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Cash. Lots—Comptant et livraison immédiate. James B. Rosser, Jr. avocat.
4 sept—4 11 15

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1904,

QUI VIENT DE PARAITRE.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Prenez Donc: Il ne Coûte que 1 3-8 Cents par Jour, Etant à $6.00 pour 365 Jours

Prix fixé, $6.00 par express $6.40 expédié au reçu du prix

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1.00 y Compris l'Affranchissement

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs de journaux.

SOARDS DIRECTORY CO. LTD., Editeurs,
Chambres 35 et 36, 606 Aliée Commerciale
Hom de la rue Camp.
12 6m

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En Vente au No 139 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grand Encore..... 50c.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur du Troisième District

Magnolia Dickman, femme de Frank Mason, vs Louis Dickman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73 940 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 8 septembre 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances ci-dessus y appartenant, situé dans cette partie du Troisième District à pelas Gentilly, désigné par le No Six sur un plan fait par A. Duhémesnil, date le 29 octobre 1874, et déposé en l'étude de Théodore Giraud, notaire en cette ville. Ledit lot est compris dans l'avenue Paris et les rues Industrie, Bruxelles et Agriculture, et est composé de vingt huit lots numérotés de un à vingt huit inclusivement ayant les dimensions suivantes à savoir: Le lot No un formant l'encoignure de la rue Agriculture et de l'avenue Paris trente et un pieds onze pouces et quatre lignes de face à l'avenue Paris sur cent pieds de profondeur et de façade à la rue Agriculture, les lots Nos deux à neuf inclusivement chacun trente deux pieds de face à l'avenue Paris sur cent pieds de profondeur, le lot 10 formant une encoignure trente et un pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Bruxelles sur cent pieds de profondeur et façade à la rue Industrie, les lots Nos 16 à 23 inclusivement, chacun trente deux pieds de face à la rue Bruxelles sur cent pieds de profondeur, le lot No 24 formant une encoignure de trente et un pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Bruxelles sur cent pieds de profondeur et façade sur la rue Agriculture et les lots Nos vingt cinq à vingt huit inclusivement chacun trente pieds de face à la rue Agriculture sur cent cinquante neuf pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
H. Michel, avocat pour la plaignante.
5 août—5 6 12 19 26—sept 2 6

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Patrick Bannon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 72 837—Division A—Attendu que Frank Zengel administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de feu John B. Doley, aussi appelé John Baptiste Augustin, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Cunningham & Cunningham, avocats.
27 août—27 31—sept 5

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 829, vieux No 68 rue Royale.

Capital	$ 500,00	00
Actif	2,145,024	41
Surplus net	310,916	00

CHARLES JANVIER, Président. R. R. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
CHAS. D. FOUCHER, Gérant. OCTAVE LABARRE, F. S. COIRON.
Pertes payées depuis l'organisation..... $4,612,500 72
3 sur—1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.

Plus de 271,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago	Pertes par l'incendie de Boston
en 1871..... $3,939,001	en 1872..... $1,429,720

Bureaux dans les bâtisses de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Common

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LOUIS E. MOORE, C. M. SORIA
CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Président. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
THOS. H. ANDERSON, Digent-Assistant-Secrétaire.
19avril—1an—JeuDimMar

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double,

1323-25 rue Union, près Valmont.

Succession de Gustave Dumont.

PAR ALBERT PAUL, — Encanteur — Bureau 326 rue Carondelet JEUDI le 8 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul Division C, agissant pour l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E, daté le 5 août 1904 pour le compte de la succession de Gustave Dumont, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre avec les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Union, Urquhart, Ville à et Français désigné comme le lot 9 et mesurant (mesure anglaise) 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Union sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces et 9 lignes. Les améliorations comprennent un joli cottage double bien subdivisé dans un bon et agréable voisinage et connu comme Nos 1323-25 rue Union.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Robert Legier notaire. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

A. E. de O. S. Livaudais, avocats.
7 août—7 14 21 28—sept 4 8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Morris Jacobs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 74 256—Division E—Attendu que Samuel L. Jacobs et Joseph Goldberg ont présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Morris Jacobs, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Albert Voorhies, avocat.
2 sept—2 8 12

Succession de Mme Mary Nickerson née Richard, veuve de feu Justin Nickerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 71 954—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire et final présenté par Louis E. Lemarie, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Benjamin Ory, avocat.
3 sept—3 7 12

Succession de William Cross.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72 554—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John T. Gibbons, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—H. B. McMurray, avocat.
2 sept—2 6 11

Succession de Mme William Cross.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 72 460—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John T. Gibbons, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—H. B. McMurray, avocat.
2 sept—2 6 11

Succession de Pedro Cuquet

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,201 — Division E—Attendu que Denis Cuquet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Pedro Cuquet, décédé testat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. J. Cahill, avocat.
30 août—30—sept 3 8

Succession de Mary Simmons.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 73,333—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Toby Simmons, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Jno E. Stass, avocat. 30 août—30—sept 3 8

Succession de Alphonse M. Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73 319—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Félix J. Dreyfous, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. A. D. Danziger, avocat.
1 sept 1 5 10

Succession de John B. Doley, aussi appelé John Baptiste Augustin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 73,275—Division C—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour dans la succession de feu John B. Doley, aussi appelé John Baptiste Augustin décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Cunningham & Cunningham, avocats.
27 août—27 31—sept 5

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE, Nos 2416-18 RUE MELPOMENE.

A L'ENCAN, MARDI, 4 OCTOBRE 1904.

SUCCESSION DE JOSEPH C. RAYMOND.

No 71 930 — COUR CIVILE DE DISTRICT PAROISSE D'ORLEANS — DIVISION E

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté et signé le 24 août 1904 et adressé à Jos. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 4 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dessus, etc., situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Howard, Freret et Terpsichore, désigné par le numéro huit sur un plan par E. T. Dunbar, voyer et mesurant trente et un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 2416-18 rue Melpomène.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur de lui et de lui à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non alienando" et toutes les clauses usuelles de sûreté, dix pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer, au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1904. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO,
Courtier de Propriétés Foncières et Encanteur, bureau 303 rue Baronne, à l'encoignure de la rue Gravier.
F. A. Lambert avocat.
2 sept—2 4 11 18 25—oct 2 4

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de très grande valeur du Troisième District,

FAISANT FACE A L'AVENUE ST BERNARD ET LA RUE NOUVELLE-ORLEANS.

No 1621 AVENUE ST-BERNARD.

—ET—

Nos 1614-16 RUE NOUVELLE-ORLEANS.

SUCCESSION DE GEORGE LANDRY.

No 71,890—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—P. Emile J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 28 septembre 1904 à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 23 août 1904, pour le compte de la susdite succession la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 755, borné par les rues St. Bernard Avenue (anciennement White), Derbigny (anciennement Prosper), Nouvelle-Orléans et l'avenue Claiborne, le dit lot de terre est désigné par la lettre D d'après un croquis et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, le 2 novembre 1903 annexé à l'inventaire de la succession de George Landry dressé par B. Rouen, notaire public en cette ville, le 2 novembre 1903, d'après ledit croquis et certificat d'arpentage le dit lot mesure quarante pieds trois pouces quatre lignes de face à la rue St. Bernard quarante pieds sept pouces de face à la rue Nouvelle-Orléans par une profondeur de cent trois pieds six pouces sur la ligne de côté vers l'avenue Claiborne et cent dix sept pieds six pouces sur la ligne de côté vers la rue Derbigny, ledit lot contigu vers la rue Nouvelle-Orléans à l'avenue St Bernard et commençant sur l'avenue St Bernard à une distance de cent soixante douze pieds dix pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue St Bernard et la rue Derbigny et à une distance sur la rue Nouvelle Orléans de cent soixante quatorze pieds et trois pouces de l'encoignure des rues Nouvelle-Orléans et Derbigny.

Les améliorations comprennent une maison à deux étages et autre bâtisse portant le numéro municipal 1621 avenue St. Bernard, et deux petites maisons d'un étage portant les numéros 1614 et 1616 rue Nouvelle-Orléans.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication. L'acquereur d'assumer le paiement de Taxe de l'Etat de 1904 en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Buisière Rouen, Notaire Public, aux frais de l'acquereur.

Charles J. Théard avocat.
2g août—28—sept 4 11 18 25 28

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE

2305-2307 Rue St-Claude.

Succession de Mme Eulra Vesa, veuve de T. A. Boulet.

No 73,969 Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 13 SEPTEMBRE 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 8 août 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2305 et 2307 rue St Claude, et comprenant un cottage double à un étage avec mansarde, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Claude (autrefois Bons Enfants), Mandeville, Espagne et Marais, (autrefois Morales), désigné comme lot No 9, sur un plan fait par L. Surgi, voyer, le 26 juin 1868, et déposé pour référence en l'étude de J. Couvillier, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant 30 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue St Claude sur 90 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant J. Lantenschlager, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 août—13 14 21 28—sept 4 11 3

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

La jolie résidence en bois à deux étages et joli cottage en bois

A l'intersection des rues Prieur et Bertrand.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 8 septembre 1904, à midi, à la Bour